



Wallonie

Commune de WATERLOO

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme en vertu du Code du Développement Territorial.

Le demandeur est SPARK SOLUTIONS srl dont les bureaux se situent à 1082 Berchem-Sainte-Agathe, rue Prosper Préser, 56.

Le terrain concerné est situé avenue Reine Astrid, 143, et est cadastré 3e division, section K n°463A.

Le projet consiste en la transformation et l'extension d'une villa unifamiliale et le réaménagement de ses abords et présente les caractéristiques suivantes:

Transformation et extension d'une habitation dont la profondeur, mesurée depuis l'alignement, est supérieure à 15m et dépasse de plus de 4m les bâtiments situés sur les parcelles contiguës.

(R.IV.40-2.§1er 2° du CoDT)

La période de consultation aura lieu du **03 octobre 2026 au 19 octobre 2026**.

Le dossier peut être consulté durant cette période uniquement sur rendez-vous pris au minimum 24h à l'avance, soit par téléphone au numéro suivant : 02/352.99.31 soit par courrier électronique à l'adresse suivante: urbanisme@waterloo.be, auprès de l'Administration communale de Waterloo, service de l'urbanisme, rue François Libert, 28 - 1er étage, où des explications techniques seront fournies du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00, et également les samedis 03/10, 10/10 et 17/10 de 9h00 à 11h30 selon les mêmes modalités.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 03 octobre 2026 au 19 octobre 2026 au Collège communal:

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante: rue François Libert, 28 à 1410 Waterloo
- par télécopie au 02/351.04.33
- par courrier électronique à l'adresse suivante: urbanisme@waterloo.be